



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE**

Séance du 28 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un et le 28 janvier
à 19 heures, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence de Anne-Marie NAYA
au Centre Socio-Culturel du Bois de Castres à Carbonne
sur convocation régulière du 22 janvier 2021

Délibération C20210128_8	Demandes de subventions pour les travaux sur le bâtiment France Services et la création d'un local de stockage
-----------------------------	---

Etaient présents : AMIOT Myriam (suppléante de SENECLAUZE Christian), BAROUSSE Stéphane, BARTHET Guy, BENARFA Ali, BERTON Philippe, BIENVENU Frédéric, BLANC Laurence (suppléante de AUDOUBERT René), BRUN Karine, CAILLET Pierre, CARON-JOURDA Yves, CAZARRE Max, CAZAUX Jean-Michel, CHIVAYDEL-BARRAL Nadège, CONDIS Sylvette, COSTES Alexandra, CRAIPEAU Chantal, CUSSOL Roselyne (suppléante de FERRAGE Pierre), DA SILVA Sandra, DALLARD Jean-Michel, DEGA Gilbert, DEJEAN Daniel, DELMAS Pierre, DELOR Carole (suppléante de CARRASCO José décédé), ESQUIROL Jean-Marc, GAY Jean-Louis, GILAMA Chantal, GRYCZA Daniel, LAFARGUE Denis, LEFEBVRE Patrick, LIBRET LAUTARD Madeleine, MAILHOL Béatrice, MANFRIN Jean-Marc, MEDALE-GIAMARCHI Claire, MESBAH-LOURDE Pascale, MINETTI Stéphanie, NAYA Anne-Marie, NAYLIES Charles, PAYEN Éric, SALAT Éric, SORIA Delphine (suppléante de BAUDINIÈRE Julien), VARELA Marie-José, VEZAT-BARONIA Maryse, VIEL Pierre, WAWRZYNIAK Stéphane.

Etaient Excusés :

CUNIBERTI André, MURCIA Christian, RAMOND Rémi, RENARD Sophie, VIGNES Michel.

Pouvoirs :

CHALDUC Jean (pouvoir à LEFEBVRE Patrick), DANES Richard (pouvoir à GAY Jean-Louis), ESCORIHUELA Daniel (pouvoir à CARON-JOURDA Yves), HO Bastien (pouvoir à GRYCZA Daniel), LEMAISTRE Nadia (pouvoir CAZARRE Max), RIAND Sandrine (pouvoir à BAROUSSE Stéphane), TEMPESTA Marie-Caroline (pouvoir à NAYA Anne-Marie), TURREL Denis (pouvoir à SALAT Eric).

Secrétaire de séance : Daniel GRYCZA

Nombre de délégués titulaires : 57

Nombre de présents : 44

Nombre de votants : 52

OBJET : Demandes de subventions pour les travaux sur le bâtiment France Services et la création d'un local de stockage

Monsieur le Président indique que des travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment France sont envisagés.

En effet, ce bâtiment est ancien (construit dans les années 70), et comprend 480 m² de surfaces fermées (bureaux et salles de réunion) et 600 m² de hangars.

Il accueille en permanence une dizaine de personnes, mais à travers les salles de formation, les permanences et l'accueil de l'espace France Services, ce sont entre 20 et 50 personnes par jour qui sont accueillies.

Il est classé en étiquette E pour les consommations d'énergie et D pour les émissions de gaz à effet de serre. Il est peu isolé (sols et plafonds), avec des menuiseries peu performantes (simple vitrage non isolé en alu), un système de chauffage ancien avec un plancher chauffant électrique très énergivore datant des années 70, un éclairage vétuste.

En outre, le développement du service, l'augmentation des partenariats, l'accueil croissant de différents publics nécessitent d'envisager une réorganisation et une extension des espaces. Il s'agirait de pouvoir créer des salles de réunion, de formation, d'atelier collectif...

Cette extension pourrait se faire dans les hangars attenants aux espaces administratifs. Or, ces locaux accueillent actuellement les matériels et équipements du service patrimoine. La cohabitation des activités de France Services et du service est peu cohérente. Par conséquent, il est proposé de créer sur le site de l'atelier mécanique et des services environnement (chemin de la Rivière à Carbonne) un local de stockage.

Des subventions pourraient être sollicitées auprès du Conseil Départemental et de la Région Occitanie pour la réalisation des projets. Elles viendraient en complément d'une subvention DSIL sollicitée pour le volet consacré à la rénovation énergétique.

COÛT DE L'OPÉRATION

Réhabilitation local France Services	735 225 €
Création Local de Stockage	130 740 €
T.V.A.	173 193 €
TOTAL T.T.C.	1 039 158 €

FINANCEMENT

Aide du Conseil Départemental	346 386 €
Aide du Conseil Régional	259 790 €
FCTVA	170 463 €
Autofinancement	262 519 €
TOTAL T.T.C.	1 039 158 €

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus ;
- DE SOLLICITER une subvention auprès du Département de la Haute-Garonne et de la Région Occitanie, au taux maximum applicable en la matière ;
- DE S'ENGAGER à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à ce dossier.

Pour copie conforme,
Adopté à l'unanimité

Pour le Président,
La 1^{ère} Vice-Présidente,
Anne-Marie NAYA



52 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication